



Bureau de presse
Via dei Monti di Pietralata, 16
Andreina Albano
Tel. 06 41609267 - 348 3419402
albano@arci.it
www.arci.it

Le récit de la délégation qui a visité aujourd'hui le Cie (Centre d'identification et d'expulsion) de Pian Del Duca a Lamezia Terme

« Manque total d'informations juridiques donnant aux migrants la connaissance de leurs droits »

La visite fait partie de la mission de monitoring des centres de détention organisée par le réseau Migreurop, qui durera jusqu'au 31 mars et se déroulera en Bulgarie, en Espagne, en Belgique, en Allemagne, en France, en Mauritanie, et en Italie.

Hier matin s'est déroulée au Cie de Pian Del Duca a Lamezia Terme la seconde des visites programmées dans les centres italiens par la mission organisée par le réseau Migreurop.

Dans la délégation étaient présents la députée du Pd (Parti démocratique) Rosa Calipari et quatre représentants de l'Arci. Ils ont eu la possibilité de parler avec certains des détenus, constatant un manque total d'informations juridiques quant aux droits que chaque étranger possède même s'il est en situation irrégulière.

À l'intérieur du ce centre se trouvent actuellement 53 hommes pour 55 places disponibles : 43 sont de nationalité tunisienne auxquels s'ajoutent un irakien, un égyptien, et 5 marocains. 5 d'entre eux ont des antécédents pénaux, et 7 hommes ont été accusés de délit d'immigration clandestine. Les autres 40 sont arrivés dans le centre suite aux récents événements en Tunisie, « libérant » par conséquence 40 autres hommes ayant reçu la « feuille de route »¹.

Toutes les personnes détenues dans le centre n'ont pas assez d'informations quant à leur propre situation juridique. C'est le cas en particulier pour les tunisiens, provenant des récents débarquements et encore en sandales, qui n'ont reçu aucune information sur la possibilité de demander l'asile. Ni brochure informative ni numéro vert n'ont été distribués à l'intérieur du camp et les rencontres avec les avocats sont rares.

D'un point de vue sanitaire, les rencontres des détenus avec le psychologue de la structure semblent trop rares. Les syndromes dépressifs et autres pathologies ne semblent pas être considérés avec assez d'attention et risquent de passer inobservés en l'absence d'intervention médicale.

Relativement à la gestion des besoins primaires, les installations hygiéniques ne sont pas suffisantes. Il a été remarqué en particulier la distribution en quantité insuffisante de savon dans les douches. Le manque de serviettes, de draps, de vêtements et de chaussures est flagrant : au jour d'aujourd'hui, 40 tunisiens, présents dans le centre depuis plus d'un mois, sont dépourvus de chaussures adéquates.

Il n'y a aucune activité organisée et l'espace à l'air libre n'est pas suffisant pour accueillir 55 personnes, sans considérer qu'en cas de pluie, le tout est inutilisable.

Pian Del Duca est un centre qui par rapport aux années passées a investi sur les structures afin de les rendre plus adaptées à l'accueil des personnes, mais il y a encore beaucoup à faire pour informer les détenus et les rendre conscients de leurs droits.

Rome, 15 mars 2011

1 document autorisant à rester sur le territoire italien pour un délai de quelques jours.